

Conseil local : -----

Nom de l'adhérent : ----- Prénom : -----

[Bénéficiaire du reçu don aux œuvres*]

Nom du conjoint [e] : ----- Prénom : -----

Adresse : -----

Code postal : ----- Commune : -----

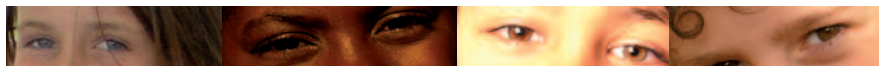
Tél dom : ----- Tél port : -----

Email : -----

Nom Prénom Né [e] le Établissement Classe

1
2
3
4

enfants



Cotisation annuelle

*[Revue des Parents incluse (3,35 €)]

18,00€ de base

22,00€ de soutien

Si vous avez acquitté votre cotisation dans un autre conseil FCPE, précisez lequel :

3,10€ de base

Ou
 4,80€ de soutien

12,96€ Abonnement

• Lettre La Famille et l'École

€ Total

• Règlement par chèque à l'ordre de la FCPE ou espèces
• Remettez votre bulletin à votre conseil local [A] ou envoyez-le au conseil départemental [B]

Vous souhaitez

Participer aux activités du conseil local de parents d'élèves

Être candidat [e] au conseil d'école maternelle-élémentaire

Être candidat [e] au conseil d'administration [collège, lycée, LP.]

Être délégué [e] au conseil de classe, précisez laquelle :

Un reçu don aux œuvres

Adhésion (une adhésion par famille)

• Si vous avez acquitté votre cotisation dans un autre conseil FCPE, précisez lequel

* Le montant de votre adhésion donne lieu sur demande à la délivrance d'un reçu fiscal au nom de l'adhérent, qui permet une réduction d'impôt égale à 66% de la somme versée, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

DATE et SIGNATURE

Majoritaires dans le Var,

Des parents au service d'autres parents

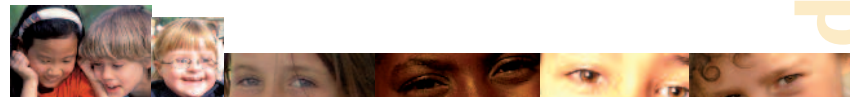
Dans les écoles, les collèges et lycées : conseil d'école, conseil d'administration, conseil de classes, conseil de discipline.

Dans les CFA : conseils de perfectionnement.

Dans les Commissions départementales : appel, affectation, bourses, transports...

Dans la formation des parents d'élèves, délégués et élus.

Dans les discussions avec les pouvoirs publics



Des militants de terrain fédérés

pour ensemble se faire entendre sur :

la reconnaissance du statut du parent délégué,
le respect du droit des jeunes,
la défense du service public d'éducation,
des moyens nécessaires pour une éducation de qualité,
des conditions de scolarisation égales pour tous,
l'accès à un hébergement et une restauration de qualité,
le droit des familles à être informées et participer à l'orientation des jeunes.

Prenez contact avec la FCPE locale [A] ou départementale [B]

FCPE 83 - CDPE du VAR
Conseil Départemental de Parents d'Élèves

L'Épervier - rue Jean Bartolini
LA RODE - 83000 TOULON
Tél : 04 94 41 61 91
fcpe83@wanadoo.fr
www.fcpevar.asso.fr

lundi, mardi et jeudi
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h00